

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 29 JANVIER 2019, À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA**

Présences

Éric Aubin, directeur des études	André Janneteau
Yves Bédard	Jean-François Lacroix
Marie-Luce Bergeron	Linda Lavoie
Marc Bertrand	Claire Maisonneuve
Sylvain Blais, directeur général	Guillaume Marquis, vice-président
Isabelle Chartrand	Mélissa Tardif
Robert Cloutier	Anne-France Thibault
Vincent Guimont	André Rouleau, président

Absences

Patrick Bédard	Béatriz Mediavilla
Luc Brassard	Brandon Racicot
Miguel Charlebois	Antony Rouillard
Klaude Hallé	Julie Perron
Chantal Hamelin	

Observateurs

Stéphane Audy, directeur du campus de Val-d'Or
Pascale Gagné, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale
Annick Larose, coordonnatrice du développement des services en éducation aux populations autochtones

Invités

Anne Brunet-Beaudry, économiste régionale, Emploi Québec
Caroline Rioux, directrice adjointe des études, développement pédagogique
Éric Danis, coordonnateur du programme Techniques de l'informatique

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président, André Rouleau, souligne la présence du nouveau directeur du campus de Val-d'Or, Stéphane Audy et de la nouvelle coordonnatrice du développement des services en éducation aux populations autochtones, Annick Larose.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Jean-François Lacroix, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté les points suivants : Poste de direction au campus d'Amos (8.5) et Émission d'attestation d'études collégiales (11.2)**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2018

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Robert Cloutier, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 27 novembre 2018.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 27 NOVEMBRE 2018 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 27 novembre 2018 et le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 décembre 2018.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6.1. PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

Madame Anne Brunet-Beaudry, économiste régionale à Emploi-Québec présente la *Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023*.

Cette stratégie aura une influence sur les travaux du conseil d'administration, lors de la préparation de la nouvelle planification stratégique de développement.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES : TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE

La directrice adjointe des études, développement pédagogique, Caroline Rioux, accompagnée de Éric Danis, coordonnateur du programme Techniques de l'informatique, présente le nouveau programme Techniques de l'informatique.

CA-3173

CONSIDÉRANT le nouveau programme ministériel Techniques de l'informatique;

CONSIDÉRANT la mise en œuvre obligatoire de ce nouveau programme à la session Automne 2019;

CONSIDÉRANT l'abolition des voies de spécialisation et la mise en place d'une unique voie de sortie, comportant des cours au choix en fin de programme;

CONSIDÉRANT la révision de la progression des apprentissages dans le programme, ce qui favorise la réussite et permet de donner accès aux étudiantes et aux étudiants à un stage en alternance travail-études dès la première année de formation complétée;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études.

Il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par Guillaume Marquis, et unanimement résolu ***d'adopter le projet permettant une mise en œuvre du programme Techniques de l'informatique (420.B0), à l'automne 2019.***

7.2. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MÉCANISMES D'ASSURANCE QUALITÉ DU CÉGEP

Le directeur des études, Éric Aubin, présente le rapport d'évaluation de l'efficacité des mécanismes d'assurance qualité du Cégep.

CA-3174

CONSIDÉRANT l'opération "Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges" entreprise en 2013 par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC);

CONSIDÉRANT que cette opération touche tous les cégeps et collèges du Québec;

CONSIDÉRANT le devis de l'évaluation adopté par le conseil d'administration le 30 janvier 2018;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer la qualité des formations dispensées et des services offerts par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études.

Il est proposé par André Janneteau, appuyé par Yves Bédard, et unanimement résolu ***d'adopter le rapport d'évaluation des mécanismes d'assurance qualité du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, en apportant la modification proposée par la Commission des études à la page 70 du document.***

De plus, la page 72, section Composante évaluation des apprentissages, Critère 1 Mise en œuvre, sera modifiée en précisant que la responsabilité appartient à la Direction des études en collaboration avec la Direction de la Formation continue et Services internationaux.

7.3. REMPLACEMENT AU POSTE DE COORDINATION AUX RESSOURCES HUMAINES (DÉPART À LA RETRAITE) : COMITÉ DE SÉLECTION

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration du remplacement de Louise Laganière, coordonnatrice aux ressources humaines, qui a annoncé son départ à la retraite.

CA-3175

CONSIDÉRANT l'annonce du départ à la retraite de madame Louise Laganière, coordonnatrice aux ressources humaines;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un poste stratégique au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et qu'il y a lieu de procéder rapidement au recrutement d'une personne pour assurer la succession et donc, de former un comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE selon le Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep, il est prévu de désigner deux membres du conseil d'administration pour participer à ce comité de sélection;

Il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par Claire Maisonneuve, et unanimement résolu **de former un comité de sélection et de nommer Mélissa Tardif et Isabelle Chartrand à titre de représentantes du conseil d'administration du Cégep. Il est également proposé de nommer Anne-France Thibault à titre de substitut.**

Ce comité sera aussi composé de la directrice des ressources humaines et d'un représentant de l'association des cadres du Cégep.

En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.

7.4. REMPLACEMENT TEMPORAIRE AU POSTE DE COORDINATION AUX RESSOURCES HUMAINES : COMITÉ DE SÉLECTION

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration du remplacement temporaire de Marie-Pier Bergeron, coordonnatrice aux ressources humaines, poste partagé à mi-temps entre le Cégep et le Centre technologique des résidus industriels (CTRI).

CA-3176

CONSIDÉRANT l'absence de la coordonnatrice aux ressources humaines pour la période de mai 2019 à février 2020;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au remplacement de ce poste et de nommer un comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE selon le Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep, il est prévu de désigner deux membres du conseil d'administration pour participer à ce comité de sélection;

CONSIDÉRANT toutefois que ce poste est partagé avec le CTRI et que de ce fait, un membre du conseil d'administration du CTRI participera également au comité de sélection. Ainsi, un seul membre du conseil d'administration du Cégep doit être désigné pour participer à ce comité de sélection.

Sur une proposition de Marie-Luce Bergeron, appuyée par Guillaume Marquis, il est unanimement résolu :

- **De former un comité de sélection et de nommer Isabelle Chartrand à titre de représentante du conseil d'administration du Cégep. Il est également proposé de nommer Linda Lavoie à titre de substitut.**
- **Ce comité sera aussi composé de la directrice des ressources humaines, du directeur général du CTRI, d'un membre du conseil d'administration du CTRI et d'un représentant de l'association des cadres du Cégep.**
- **En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la Direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.**

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8.1. DEMANDES D'ADMISSION AU 2^e TOUR POUR L'HIVER 2019

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les demandes d'admission au 2^e tour pour l'hiver 2019. On observe une baisse d'environ 10 % par rapport à l'an dernier, sauf au campus de Val-d'Or.

8.2. COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (COTE R)

Le directeur des études, Éric Aubin, rappelle les préoccupations soulevées à la suite de la révision du calcul de la cote de rendement au collégial, fixée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). La Fédération des cégeps a initié certaines démarches afin de vérifier les conséquences de ce mode de calcul.

Le BCI a été interpellé pour procéder à une analyse. Ce dossier est toujours en suivi.

8.3. COMPLEXE MULTISPORTS

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil des développements sur le projet de complexe multisports. D'ici mars 2019, un nouveau projet global sera déposé auprès du Gouvernement du Québec en partenariat avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et la Ville de Rouyn-Noranda. La première phase de réalisation de ce projet vise le bassin aquatique.

8.4. PROGRAMME TECHNIQUES DE PILOTAGE D'AÉRONEFS (PLAN D'AFFAIRES)

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration des défis rencontrés pour l'offre du programme Techniques de pilotage d'aéronefs.

Une rencontre déterminante est prévue au début février avec les représentants du Cégep de Chicoutimi afin de trouver un terrain d'entente pour l'offre du programme.

8.5. POSTE DE DIRECTION AU CAMPUS D'AMOS

Le directeur général informe les membres que les entrevues visant à pourvoir le poste de direction au campus d'Amos sont prévues à la mi-février. Une réunion extraordinaire du conseil d'administration pourrait donc être convoquée afin de procéder à la nomination de la nouvelle directrice ou du nouveau directeur.

ÉLECTION AUX DIVERS COMITÉS

9. ÉLECTION : POSTE VACANT AU COMITÉ DE VALIDATION DES RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

Le président rappelle qu'à la suite des élections aux divers comités, à la réunion du 27 novembre dernier, un siège était demeuré vacant au comité de validation des règlements et des politiques.

Il invite les membres à procéder à l'élection d'un membre pour combler le siège laissé vacant à ce comité.

Sur une proposition de Sylvain Blais, il est unanimement résolu **de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection.**

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire une personne pour combler le poste vacant au comité de validation des règlements et des politiques pour la période se terminant en novembre 2019. Elle rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de candidature ouverte.

CA-3177 Mélissa Tardif informe les membres de son intérêt à participer à ce comité.

La présidente d'élection vérifie si d'autres membres du conseil sont intéressés à poser leur candidature.

Anne France Thibault propose la fermeture de la période de mises en candidature.

Mélissa Tardif confirme son intérêt.

La présidente déclare donc Mélissa Tardif élue membre du comité de validation des règlements et des politiques.

Le comité de validation des règlements et des politiques sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Sylvain Blais, directeur général
- Claude Hallé
- Patrick Bédard
- Mélissa Tardif

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

10. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

10.1. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE RÉCEPTION

La secrétaire générale, Diane Landriault, donne avis de motion que des modifications seront soumises à la *Politique relative au remboursement des frais de déplacement*, qui est remplacée par le *Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception*. Ce règlement sera présenté pour adoption à la prochaine assemblée du conseil d'administration, le 26 mars 2019.

Le Règlement a pour objet d'établir les dépenses admissibles à titre de frais de déplacement, de frais de représentation et de frais de réception. Il a aussi pour objet de définir les modalités de remboursement de ces frais et d'en faciliter le contrôle.

10.2. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2 A) SUR LES DROITS D'ADMISSION, LES DROITS D'INSCRIPTION ET LES DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, B) SUR LES DROITS DE TOUTE AUTRE NATURE

Le directeur des études, Éric Aubin, donne avis de motion que des modifications seront soumises à l'occasion de la prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration au *Règlement sur les droits d'admission, les droits d'inscription et les droits afférents aux services d'enseignement collégial* (No 2A) de même qu'au *Règlement sur les droits de toute autre nature* (No 2B).

- Ces modifications visent l'article 3 du Règlement (No 2A) et portent sur les droits d'admission, principalement sur le retrait des frais de retard au paiement du choix de cours (15 \$) et de la modification du délai d'application des frais de retard d'inscription ou réactivation de dossier (25 \$).
- Des modifications à l'article 3 du Règlement (No 2B) portent sur les dates de remboursement et les montants de remboursement associés en vue de rendre l'article conforme aux pratiques en vigueur.

10.3. ÉTAT DE SITUATION : PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le directeur général, Sylvain Blais, présente les démarches actuelles réalisées dans le cadre de la planification stratégique de développement. Les présentations sur le bilan du plan stratégique de développement 2011-2019 sont en cours auprès de la communauté collégiale.

Des consultations externes seront initiées pour la préparation du nouveau plan en ce qui a trait aux enjeux et aux orientations. Les membres du conseil d'administration seront invités à participer à ces rencontres, prévues en mai.

10.4. BILAN 2017-2018 ET PLAN D'ACTION 2018-2019 DU CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS (CTRI)

Le directeur général, Sylvain Blais, présente le bilan 2017-2018 ainsi que le plan d'action 2018-2019 du Centre technologique des résidus industriels.

Il explique la structure et les défis réalisés et à venir pour le CTRI, ainsi que les actions planifiées et les prévisions des revenus et dépenses.

10.5. SUITES DU SONDAGE SUR LA SATISFACTION ET LES BESOINS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du conseil d'administration, André Rouleau, présente les actions mises en place à la suite du sondage sur la satisfaction et les besoins des membres du conseil d'administration. Il invite les membres à lui faire part de tout autre commentaire à la suite du résumé des actions réalisées.

ÉMISSION DE DIPLOMES

11. ÉMISSION DE DIPLOMES

11.1. ÉMISSION DE DIPLOMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3178 Sur une proposition de Guillaume Marquis, appuyée par Yves Bédard, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu ***de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.***

11.2. ÉMISSION D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3179 Sur une proposition de Anne-France Thibault, appuyée par Robert Cloutier, il est unanimement résolu ***d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.***

AFFAIRES DIVERSES

12. AFFAIRES DIVERSES

12.1. MOTION DE FÉLICITATIONS

Le directeur général, Sylvain Blais, remercie Pascale Gagné, agente de soutien administratif, pour les services rendus au cours des cinq dernières années, tant à la direction générale qu'aux diverses directions de service du Cégep et particulièrement aux membres du conseil d'administration. Madame Gagné quittera ses fonctions pour relever de nouveaux défis à la Ville de Rouyn-Noranda. Le directeur général souligne l'excellence de son travail, qui a permis plusieurs améliorations pour les rencontres du conseil.

À la suite de ce témoignage, il est proposé par André Rouleau, appuyé par tous les membres du conseil d'administration, ***d'adopter une motion de félicitations à l'égard de l'engagement de Pascale Gagné, qui a accompagné avec professionnalisme le conseil d'administration au cours des cinq dernières années dans la préparation et les suivis logistique et technique des rencontres.***

DOSSIERS À HUIS CLOS

13. DOSSIER À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE LA SÉANCE

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 49 sur une proposition de Yves Bédard.

Président,

Secrétaire générale,

André Rouleau

Diane Landriault